

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 14 février 2025

Nombre de Membres

En exercice :	21
Présents au Conseil :	15
Ayant pris part au vote :	21
Ayant donné procuration :	6

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze février à 20 heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation

10/02/2025

Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Marie Destaing, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procurations : Caroline Blain à Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier à Norbert Pécot, Isabelle Cuenot à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Bernard Jeannin, François Garcia à Marc Saulnier, Aline Louvrier à Marie Destaing.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Gurtner.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-02-014

OBJET : **Marché de travaux du Presbytère.**

Dans le cadre des travaux de rénovation du presbytère, Monsieur le Maire présente dans le tableau ci-dessous les entreprises retenues suite à leur offres mieux-disantes :

Lot	Estimation Maîtrise d'œuvre € HT	Offres Mieux-disantes après négociations et reconsultation		
		Attributaires	Offre € HT	Variante exigées
Gros Oeuvre	131 131.67€	Rapid Services	123 964.39€	
Charpente Bardage Zinguerie	40 760.14€	D'Houtaud Raphael	39 896.50€	VE1 18 907.20€
Menuiseries extérieures	121 509.70€	Batipak	92 497.20€	
Menuiseries intérieures	48 811.74€	Girard Jean Marie	47 056.68€	
Plâtrerie Plafonds Sols	190 737.43€	PPSI	168 683.55€	VE2 2 329.78€
Carrelage Faïence	40 754.01€	Carrelage Bourdin	42 011.85€	
Revêtements façades	52 005.72€	Façade Bisontine	53 500.39€	VE1 - 5 982.34€
Electricité	68 180.49€	Pourcelot Electricité	59 000.00€	
Chauffage Plomberie Sanitaire	140 445.17€	SCS à CENSEAU	114 805.50€	
TOTAL HT	834 336.07€		741 416.06€	15 254.64€
			756 670.70€	
TOTAL TTC	1 001 203.29 €		908 004.84 €	

Monsieur le Maire rappelle que le montant H.T avant négociation s'élevait à 779 413.00€.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- Valident le marché de travaux tel qu'il est présenté par le Maire ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 19/02/2025
Reçu en préfecture le 19/02/2025
Publié le
ID : 025-200068401-20250214-2025_02_014-DE

